

nous donne sa décision. Cette décision maintient que l'article 18 régit toute la loi et n'accorde au ministre aucune latitude.

M. PECK: J'aimerais à voir cette décision. Dans tous les cas, la loi me semble assez claire. Un avocat ou un profane dirait certainement que la loi signifie exactement ce qu'elle dit. L'on nous dit que cette affaire tombe sous le coup des règlements, mais ceux-ci ne devraient pas avoir plus de force que la loi elle-même. Même s'il existe des règlements, la difficulté est facile à surmonter, car ces règlements doivent être approuvés par décret du conseil et l'on peut de la même manière les modifier pour permettre de régler ce cas. Cette affaire a causé beaucoup de discussion et ce sera une disgrâce pour le Canada, si ces gens doivent rester séparés. L'on devrait essayer de révoquer cette décision et le ministre devrait permettre la réunion de cette famille.

Je passerai maintenant à la question de la population et à celle du chômage, car elles se touchent de près. Notre pays a besoin d'une population plus nombreuse, tout le monde l'admet. Plusieurs citoyens éminents ont dit qu'il nous faut une population plus considérable pour assurer le développement du Canada. Les fonctionnaires des chemins de fer sont de cet avis; sir Henry Thornton a parlé plusieurs fois dans ce sens en public. Nous avons deux chemins de fer bien administrés ayant un matériel excellent, donnant le service prévu par les horaires et dont les fonctionnaires font tous les efforts pour assurer le succès de leur compagnie respective. Cependant, le National-Canadien se trouve dans l'impossibilité de faire face à ses obligations financières parce que, suivant sir Henry Thornton, nous n'avons pas une population assez considérable pour alimenter le trafic des marchandises et des voyageurs et améliorer ainsi la situation du chemin de fer. Le président du Pacifique-Canadien parle dans le même sens.

Non seulement le chiffre de notre population est stationnaire, mais depuis quelques années, une grande partie de nos gens sont partis pour les Etats-Unis. L'on ne saurait contredire cette assertion; elle est même confirmée par les statistiques du Gouvernement. Pourquoi les habitants d'un pays aussi riche que le nôtre se voient-ils dans la nécessité d'aller gagner leur vie sur une terre étrangère? On nous accuse de manquer de patriotisme quand nous citons ces faits. Nous en manquerions, si nous n'appelions pas l'attention sur ces faits, dans l'espoir que l'on trouvera, si c'est possible, une solution à ce grave problème.

Le peuple canadien a été très favorisé en étant chargé de l'administration et de la mise en valeur d'une partie si considérable de la

surface de la terre. Nous sommes tous fiers de notre pays, qui comprend la moitié septentrionale du continent américain et est borné par l'Atlantique et le Pacifique. Néanmoins, malgré cette richesse et des ressources infinies, des forêts immenses, des terres arables et des gisements miniers très importants, le Canada semble stationnaire et ne peut attirer la population que nous sommes en droit d'attendre. Ceux qui ont quitté le Canada pour les Etats-Unis l'ont fait pour des raisons qui leur paraissent bonnes et la principale est qu'ils ne pouvaient trouver d'emploi au Canada. Notre pays doit procurer à ses habitants l'emploi qui leur permettra de vivre convenablement et de faire vivre leur famille. La question ouvrière est l'une des plus importantes qu'ait à résoudre le Canada. A plusieurs égards, le Gouvernement n'a pas donné aux travailleurs, aux chômeurs, la protection qui leur est due.

Je vais indiquer trois aspects de la question ouvrière que le Gouvernement n'a pas traités, ce qui l'a empêché de garder au pays la population que nous devrions avoir. En premier lieu, le Canada ne fabrique pas assez lui-même les articles absolument nécessaires à la vie. Deuxièmement, nous permettons l'exportation, à l'état brut ou légèrement ouvrées, des ressources naturelles du Dominion et nous n'encourageons pas la transformation, au pays, de ces matières premières, pour notre propre usage. Je m'explique: L'an dernier, nous avons importé, en vue de la consommation, pour plus de 500 millions d'objets manufacturés, dont une grande partie auraient pu être fabriqués au Canada. Nous avons discuté assez longuement la question de l'industrie textile et de la protection que demandent ceux qui y sont engagés. Apparemment, la protection qui existait avant le changement projeté au tarif n'était pas suffisante, puisque nous avons importé, l'an dernier, pour 43 millions de dollars de lainages, sans compter la laine brute. Nos importations de fer et de ses dérivés se sont élevées à 248 millions. Nous avons importé pour 65 millions d'automobiles et d'accessoires; pour 46 millions de machines; pour 26 millions d'instruments aratoires; pour 16 millions de machines à vapeur et de chaudières et pour 18 millions d'appareils électriques. On aurait pu fabriquer au Canada toutes ces marchandises, ou du moins une très grande partie. Elles le seraient, si le Gouvernement accordait une protection suffisante à ces industries. Les marchandises que j'ai énumérées atteignaient un total de 300 millions de dollars. Si la moitié seulement en avait été fabriquée au pays et si l'on fixe à 50 p. 100 le coût de la main-d'œuvre employée à leur fabrication, on aurait versé aux ouvriers canadiens 75 millions de dollars.